

**Rapport de la mairesse 2025  
(présenté lors de l'assemblée du conseil du 4 mai 2026)**



Chers citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le rapport de la mairesse, portant sur les faits saillants du rapport financier 2025.

**Les derniers états financiers vérifiés**

L'exercice financier de 2025 s'est soldé avec un surplus de 37 662 \$, sur un budget approximatif de 1 700 000 \$.

<b>Revenus</b>	
Taxes	1 010 085 \$
Compensation tenant lieu de taxes	55 009 \$
Transferts gouvernementaux	1 211 745 \$
Services rendus	65 762 \$
Imposition de droits	14 767 \$
Autres revenus	60 919 \$
Autres revenus d'intérêts	12 016 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>2 430 303 \$</b>
<b>Dépenses</b>	
Administration générale	356 478 \$
Sécurité publique	193 413 \$
Transport	574 717 \$
Hygiène du milieu	355 122 \$
Santé et bien-être	12 665 \$
Aménagement, urbanisme et développement	68 452 \$
Loisirs et culture	108 389 \$
Frais de financement	102 696 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 771 932 \$</b>
Moins revenus d'investissement	(893 297 \$)
Éléments de conciliation à des fins fiscales	272 588 \$
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>37 662 \$</b>

**Le rapport des vérificateurs**

La vérification fut effectuée par la firme comptable « Groupe RDL Thetford / Plessis inc. » et le rapport financier fut déposé au conseil le 2 mars 2026. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'année s'étant terminée le 31 décembre 2025, ainsi que sa situation financière constatée à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Réalisations 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets / réalisations :

<b>Administration générale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démarches en cours pour redresser la limite territoriale entre Fortierville et Parisville (rivière aux Ormes).</li><li>• Plusieurs dossiers juridiques en cours.</li><li>• Élections générales du 2 novembre 2025.</li></ul>
<b>Voirie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pavage et remplacement de 5 ponceaux dans le rang St-Alphonse.</li><li>• Remplacement de 2 ponceaux dans le rang Frontenac.</li><li>• Remplacement d'un ponceau dans la route Brisson.</li><li>• Aménagement d'une virée dans la côte Paris pour le déneigeur.</li><li>• Renouvellement du contrat de déneigement des routes.</li></ul>
<b>Hygiène du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation des plans et devis pour la réfection complète du poste de pompage PP1 pour les eaux usées.</li><li>• Installation de compteurs d'eau dans plusieurs bâtiments non résidentiels.</li><li>• Élaboration d'un PGA (plan de gestion des actifs) en eau potable avec le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités.</li><li>• Ajout de la collecte du compost dans les rangs et achat de bacs bruns.</li><li>• Adhésion au nouveau service de collecte avec la MRC de Lotbinière.</li><li>• Adhésion au service de Recyc-Lav pour la collecte des gros rebuts.</li><li>• Nettoyage de la branche 36 de la rivière aux Ormes.</li></ul>
<b>Loisirs et culture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Construction d'un garage au terrain des loisirs.</li><li>• Drainage des terrains de soccer.</li></ul>

## Projets pour l'année 2026

### Voirie

- Asphaltage des deux ponceaux du rang Frontenac refaits en 2025.
- Remplacement d'un ponceau dans le rang St-Philippe.

### Eau potable

- Terminer le PGA (plan de gestion des actifs) eau potable avec le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités.
- Poursuite des démarches pour la remise en fonction d'un puits d'eau potable situé dans l'avenue de l'Aqueduc.
- Réalisation de la deuxième phase de plan de protection des sources d'eau potable.

### **Égouts**

- Réalisation des travaux pour la réfection complète du poste de pompage PP1 aux eaux usées.

### **Matières résiduelles**

- Amélioration du service de collecte des encombrants par l'ajout d'un formulaire de demande automatisé avec la MRC de Lotbinière.

### **Loisirs et culture**

- Terminer les travaux au terrain de soccer.
- Aménagement de l'intérieur du garage afin de créer des espaces de rangement pour la patinoire, les loisirs, le soccer et le service de garde.
- Amélioration de la sonorisation à la salle municipale.

### **Autres**

- Poursuite des études pour le développement de la rue Bibeau.
- Travaux de remplacement du revêtement extérieur à l'OMH.

### **Rémunération des élus 2026**

Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération des membres du conseil pour l'année en cours :

Le traitement annuel du maire est de 12 918.33 \$ soit 8612.22 \$ à titre de rémunération de base et 4306.11 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Le traitement annuel d'un conseiller est de 3254.88 \$, soit 2169.92 \$ à titre de rémunération de base et 1084.96 \$ à titre d'allocations de dépenses.

En vous remerciant pour la confiance accordée,



Julie Pressé  
Mairesse de la municipalité de Fortierville